



— Assurer la participation à la communauté juridique internationale —

Yaoundé, Cameroun

Séminaire pour l'Afrique francophone sur le droit international de l'investissement et l'arbitrage Investisseur/Etat

16-19 décembre 2013

Ce séminaire a pour objectif d'apporter aux participants une meilleure connaissance des concepts clés du droit international de l'investissement et de l'arbitrage entre investisseurs et Etat, qui constitue le principal mécanisme de règlement des différends en matière d'investissement. Le programme couvrira les sujets suivants:

Objectifs politiques et enjeux relatifs aux traités d'investissement au Cameroun; sources du droit international de l'investissement ; cadre juridique des investissements en Afrique Francophone; interprétation des traités d'investissement; compétence et recevabilité, définitions des concepts d'« Investissement » et d'« Investisseur » ; clauses de respect des engagements et d'option irrévocable ; expropriation, traitement juste et équitable, traitement national, traitement de la nation la plus favorisée, non-discrimination et recours; négociation des accords énergétiques internationaux en Afrique; négociation et rédaction d'accords d'investissement qui participent au développement durable ; règlement des litiges relatifs aux investissements selon les principaux mécanismes d'arbitrage internationaux en place, y compris le CIRDI mais également les règles d'arbitrage *ad hoc* de la CNUDCI ; gestion des dossiers contentieux.

Les participants recevront un ensemble complet de documents de grande qualité, spécialement préparés par les intervenants pour ce séminaire, que les participants pourront garder et utiliser comme outils de référence.

Les intervenants sont tous des professionnels du droit de l'investissement, appartenant aux organisations suivantes:

- Allen & Overy
- Lazareff Le Bars
- OHADA
- Shearman & Sterling LLP
- Steptoe & Johnson
- White & Case LLP

A qui s'adresse ce programme

Conseillers juridiques gouvernementaux

- Secrétaire généraux
- Directeurs juridiques
- Juristes contentieux
- Juristes commerce et investissements internationaux

Les chefs de départements suivants:

- Agences de promotion des investissements
- Projets
- Développement
- Règlement de litiges et différends

Avocats spécialisés:

- Arbitrage international
- Règlement des litiges/différends
- Règlement alternatifs des différends
- Energie, pétrole et gaz

Etudiants

Entreprises investissant en Afrique.

Consultants en risque politique et affaires en Afrique



— Assurer la participation à la communauté juridique internationale —

Yaoundé, Cameroun

Séminaire pour l'Afrique francophone sur le droit international de l'investissement et l'arbitrage Investisseur/Etat

16-19 décembre 2013

Jour 1		Lundi 16 décembre 2013	
08.00 – 09.00		Enregistrement et café	
09.00 – 09.15		Accueil et introduction	
09.15 – 10.15		Traités relatifs aux investissements: Objectifs politiques et enjeux	
10.15 – 10.30		Pause Thé/Café	
10.30 – 11.30		Sources du droit international de l'investissement	
11.30 – 11.45		Pause	
11.45 – 13.00		Interprétation des traités relatifs aux investissements	
13.00 – 14.00		Pause Déjeuné	
14.00 – 16.00		Problématiques de compétence et de recevabilité	
16.00 – 16.15		Pause	
16.15 – 17.15		Séance de groupe	
Jour 2		Mardi 17 décembre 2013	
09.30 – 10.15		Traités relatifs aux investissements : définitions des concepts : "Investissement" et "Investisseur"	
10.15 – 10.30		Pause Thé/Café	
10.30 – 11.15		Traités relatifs aux investissements: clauses de respect des engagements (« umbrella clause ») et clause d'option irrévocable ("fork-in-the-road »).	
11.15 – 11.30		Pause	
11.30 – 12.30		Traités relatifs aux investissements : les protections substantielles accordées : expropriation, traitement juste et équitable	
12.30 – 14.00		Pause Déjeuner	
14.00 – 15.00		Traités relatifs aux investissements : les protections substantielles accordées : traitement national; traitement de la nation la plus favorisée, non-discrimination; les recours	
15.00 – 15.15		Pause	
15.15 – 17.00		Table ronde	
Jour 3		Mercredi 18 décembre 2013	
09.30 – 11.30		Le cadre juridique des investissements en Afrique Francophone	
11.30 – 11.45		Pause The/café	
11.45 – 12.45		Négociation des accords énergétiques internationaux en Afrique	
12.45 – 14.00		Pause Déjeuner	
14.00 – 15.00		Négociation et rédaction d'accords d'investissement qui participent au développement durable	
15.00 – 15.15		Pause	
15.15 – 15.45		Négociation et rédaction d'accords d'investissement qui participent au développement durable (suite)	



— Assurer la participation à la communauté juridique internationale —

Yaoundé, Cameroun
Séminaire pour l'Afrique francophone sur le
droit international de l'investissement et
l'arbitrage Investisseur/Etat
16-19 décembre 2013

15.45 – 17.00 Séance Questions/Reponses

Jour 4 Jeudi 19 décembre 2013

09.30 – 10.30 Règlement des différends relatifs aux investissements: les principaux mécanismes d'arbitrage internationaux et les règles d'arbitrage *ad hoc* de la CNUDCI.

10.30 – 10.45 **Pause thé /café**

10.45 – 12.30 Règlement des différends relatifs aux investissements: le CIRDI en tant que système autonome

12.30 – 14.00 **Pause déjeuner**

14.00 – 15.00 Règlement des différends relatifs aux investissements: gestion de dossier contentieux

15.00 – 15.15 **Pause**

15.15 – 17.00 Formation pratique en petits groupes sur la gestion d'un dossier contentieux

17.30 - 19.30 **COCKTAIL – FIN DU PROGRAMME**

S'INSCRIRE CI-DESSOUS | POUR DEVENIR UN SPONSOR Veuillez nous contacter aux coordonnées suivantes :

CONTACT: CONFERENCES@AILA.ORG.UK

Tel: +44 208 801 5989

Fax: +44 208 082 5600

LIEU: The Solomon Tandeng Muna Foundation, 724 - 742 Rue de Narvick
P. O. Box 307, Yaoundé, Centre Region



— Assurer la participation à la communauté juridique internationale —

Yaoundé, Cameroun
Séminaire pour l'Afrique francophone sur le
droit international de l'investissement et
l'arbitrage Investisseur/Etat
16-19 décembre 2013

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

1	Nom et Prénom	
	Nom	Prénom
2	Modalité d'inscription (Cochez la case appropriée SVP) Tarifs réduits pour ceux qui s'inscriront avant ou le 28 Oct 2013 Tarifs normaux pour ceux qui s'inscriront après le 28 Oct 2013	
	Tarifs réduits pour les Membres: £155.00 <input type="checkbox"/>	Tarifs normaux pour les Membres: £205.00 <input type="checkbox"/>
	Tarifs réduits pour les Non-Membres: £205 00 <input type="checkbox"/>	Tarifs normaux pour les Non-Membres: £255.00 <input type="checkbox"/>
3	Vos coordonnées	4 Cocktail/Réception (Cochez la case appropriée SVP)
	Adresse: Téléphone (lieu de travail): Téléphone (mobile): Adresse E-mail :	Je serai présent au cocktail/réception <input type="checkbox"/> Je ne serai pas présent au cocktail/ Réception <input type="checkbox"/>
5	Le paiement sera effectué par (Cochez la case appropriée)	
	Transfert Bancaire <input type="checkbox"/> Veuillez demander à votre banque d'effectuer tout transfert gratuitement pour le compte de 'Africa International Legal Awareness', ajouter votre nom suivi de "Francophone 2013" Bank: HSBC, Bank Plc, 448-454 High Road, London N17 9JN Nom du compte: Africa International Legal Awareness Ltd Numéro du compte: 01623885 Sort Code: 40-06-20 IBAN No GB38MIDL40062001623885 BIC Code: MIDLGB2124W	PayPal (ce mode de paiement n'est possible qu'à travers le site Web de AILA uniquement) <input type="checkbox"/>



— Assurer la participation à la communauté juridique internationale —

Yaoundé, Cameroun
Séminaire pour l'Afrique francophone sur le
droit international de l'investissement et
l'arbitrage Investisseur/Etat
16-19 décembre 2013

6	Si vous faites cette demande sur la base du tarif réduit en votre qualité d'étudiant ou praticien exerçant seul, veuillez écrire une lettre de motivation dans l'espace ci-dessous		
7	Signature	8	Date <i>jj/mm/aaaa</i>
Je confirme que j'ai joint la preuve du paiement <input type="checkbox"/>			
.....(signé)			

Règlement concernant les paiements

Les places des délégués ne seront garanties qu'une fois le paiement reçu. Les frais d'inscription couvriront les 4 jours de la formation ainsi que la restauration. Il pourrait y avoir un nombre limité d'inscriptions à tarif réduit, plus particulièrement pour les étudiants et les praticiens exerçant seuls et qui soumettront une lettre de motivation.

Formation Professionnelle Continue(FPC)

Un maximum de 20 heures pourra être comptabilisé à l'endroit des heures requises par votre organisation corporatrice dans le cadre de votre Formation Professionnelle Continue (FPC). Contactez nous à conferences@aila.org.uk pour de plus amples informations sur comment obtenir vos points FPC.

Conditions d'annulation

Toute annulation et demande de remboursement devra se faire par écrit au plus tard le 28 Janvier 2013. Notez que les frais d'administration d'une valeur de £50 (GBP) seront retenus sur tout remboursement. Aucun remboursement ne sera possible après le 28 Octobre 2013. Par contre les remplacements seront possible à tout moment. Vous êtes priés de nous informer par écrit des remplacements escomptés afin de nous permettre de prévoir les badges adéquats à pourvoir au poste d'enregistrement. Vous pourriez nous contacter à conferences@aila.org.uk



— Assurer la participation à la communauté juridique internationale —

Yaoundé, Cameroun
Séminaire pour l'Afrique francophone sur le
droit international de l'investissement et
l'arbitrage Investisseur/Etat
16-19 décembre 2013

SPONSORS



ALLEN & OVERY



Steptoe
STEPTOE & JOHNSON

SHEARMAN & STERLING LLP

THE ABENG LAW FIRM-CAMEROON


Marie-Andrée NGWE
Avocat au Barreau du Cameroun